

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DE LA PROTECTION DE LA NATURE

INSPECTION GENERALE

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF ENVIRONMENT
AND PROTECTION OF NATURE

GENERAL INSPECTORATE

00012 /AROE/MINEP/IG/11
N°

ATTESTATION DE RESPECT DES OBLIGATIONS ENVIRONNEMENTALES

Le Ministre de l'Environnement et de la Protection de la Nature soussigné, atteste que la Société de Transport et de Négoce du Cameroun, BP. 4755 Douala – Cameroun, adjudicataire de l'UFA 10 042, est, au titre de l'exercice 2006, en règle vis-à-vis de ses obligations environnementales, notamment celles prévues dans le cahier de charges relatif à cette UFA.

En foi de quoi, la présente Attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.-

Fait à Yaoundé, le 11 DEC. 2006



HELE Pierre
HELE Pierre